

PRIX DE L'ABONNEMENT
Par trimestre,
Francs 11, pris au bureau
Francs 13 franco à la poste.

LE POLITIQUE.

Les abonnements commencent à toutes les époques.
Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis.

SOMMAIRE. — Voyage du prince d'Orange en Angleterre. — Exécution du traité entre la Russie et la Porte. — Découverte importante. Moyen de détruire la Muscardine. — Clôture des fêtes d'Anvers. — Nouveaux détails sur le chemin de fer. Son étendue. Rapidité des locomotives, etc. — Chambre belge. — Réparation de la fontaine de Vinave-d'Ile. — Bulletin. — Feuilleton. — Nouvelles et faits divers.

ANGLETERRE.

Londres, le 5 mai. — Le prince d'Orange et les deux princes ses fils sont arrivés aujourd'hui à Londres.

— S. A. R. le prince d'Orange et ses deux fils sont descendus à Mivart's hôtel. Le prince a été reçu à son débarquement à la Tour, avec les honneurs militaires, un bataillon des grenadiers de la garde lui a servi de garde d'honneur, et il fut conduit du bateau à vapeur à terre sur la barque du gouvernement. Sa suite se compose de MM. le comte de Limbourg Stirum, le général Baekler, et deux autres aides-de-camp.

— On écrit de Constantinople, en date du 5 avril, au Times :

« Le paiement de la première fraction de l'indemnité de guerre due aux Russes est déjà commencé. Il sera complété à la fin de la semaine. M. Boutenieff a accepté une traite sur Méhémet-Ali, de seize millions de piastres. Le reste sera payé de la manière suivante : le directeur des revenus des mosquées paiera cinq millions; la direction des rentes de l'état, 10 millions, le fermier général des revenus, 19 millions; les 30 autres millions restant dus seront payés en cinq mois. On évalue à cinq millions de piastres les présents offerts par le pacha à sa fiancée, fille du sultan. Cette dépense a été acquittée par le séraskier. »

FRANCE.

Paris, 6 mai. — La chambre des députés a terminé hier la discussion de la loi sur les douanes et a adopté ce projet par 216 voix contre 23.

— *L'Impartial*, journal qui affecte de temps en temps des allures semi-officielles, assure que le gouvernement n'a reçu aucune communication des puissances du Nord relativement à l'intervention en Espagne.

— M. le duc de Broglie ayant été, par ordonnance en date du 1^{er} mai, élevé à la dignité de grand-croix de l'ordre royal de la Légion d'honneur, le roi lui en a remis les insignes ce matin.

— Cinq peintres, viennent, dit-on, de recevoir la croix de la Légion d'honneur. Ce sont MM. Beaume, Robert-Fleury, Jolivart, Lapito et Jules Cogniet.

— Hier, 5 mai, anniversaire de la mort de Napoléon, des couronnes ont été jetées au pied de la colonne Vendôme. La pluie a empêché la foule d'être aussi nombreuse que les années précédentes.

— M. le duc d'Orléans et M. le duc de Nemours sont arrivés à Châlons (Marne), le 3 mai, à 2 heures un quart. Après avoir passé la revue des compagnies de gardes nationaux sous les armes, ils se sont remis en route pour arriver le soir à Sainte-Menehould. Les princes ont quitté Thionville le 4 à dix heures; ils se sont dirigés sur Trèves, où ils ont dû coucher le 5 au soir. (*Journal de Paris*)

DON JUAN DE MARANA.

Mystère joué à Paris en 1836.

M. Harel et M. Alexandre Dumas viennent de s'associer pour faire jouer les Parisiens, en l'an de grâce 1836, de ces vieux divertissements, connus sous le nom de *mystères*, ce grand duel entre le bon et le mauvais ange, entre Belzébuth et Saint-Nichel, qui récréaient nos aïeux du 15^e et du 16^e siècles. Mais, malgré le saint zèle dont M. Dumas est animé pour la splendeur et le perfectionnement du drame français (de gloire en gloire et de progrès en progrès, il l'a fait remonter hier soir jusqu'à la Table de Marbre et aux Enfants Sans-Souci.)

Jusqu'ici, il était à-peu-près convenu que les personnages d'une tragédie, d'une comédie, d'un drame, devaient rester debout sur les pieds, et, au besoin, s'asseoir dans un fauteuil ou sur une chaise. M. Alexandre Dumas vient de prouver qu'ils pouvaient aussi se mettre sur le dos; c'est une véritable découverte dont l'art ne peut manquer de profiter, d'autant plus que, dans ces choses-là, il n'y a que le premier pas qui coûte. Aussitôt que le drame moderne se tiendra parfaitement sur le dos, on lui apprendra à marcher sur la tête. Dans *Don Juan de Marana*, le premier objet qui frappe la vue, c'est un homme étendu tout de son long dans cette posture dorsale; il est couché sur une espèce d'estrade en forme de tombeau. Tout-à-coup il soulève un peu les genoux et la tête, sans toutefois changer de posture; puis il ouvre la bouche et commence un dialogue avec une femme vêtue d'une robe transparente, ceinte d'une auréole et affublée de deux grandes ailes blanches. Celle-ci est debout. Le personnage couché est le mauvais génie de la famille de Marana; l'autre, qui se tient droit et ferme sur ses jarrets, est son bon ange;

heures; ils se sont dirigés sur Trèves, où ils ont dû coucher le 5 au soir. (*Journal de Paris*)

— Une découverte très-importante du docteur Bassi, de Milan, va donner un nouvel élan à l'industrie des vers à soie, branche si féconde de nos richesses nationales. Tous ceux qui se sont occupés de magnaneries ont appris à redouter les effets d'une maladie contagieuse, connue sous le nom de *muscardine*, qui détruisait souvent sans ressource tous les vers d'un établissement au moment où ils allaient, par leur transformation en chrysalide, indommiser les propriétaires de tous leurs soins et de toutes leurs dépenses. M. Bassi croit avoir découvert, dans un être organisé, le principe de cette maladie, échappé jusqu'ici à toutes les investigations; et après vingt ans de persévérance, il propose en même temps un remède assuré contre ce fléau.

Un de ses compatriotes, M. le comte Barbo, mu par un noble sentiment de générosité, a cru devoir faire profiter le public européen tout entier de cette heureuse découverte, et il s'est hâté de le faire dans la saison où elle pouvait être le plus utile. Nous recommandons à tous les agriculteurs la lecture de la courte brochure que vient de publier à ses frais M. le comte Barbo, sous le titre: *De la Muscardine, de ses principes, de sa marche, moyens de la reconnaître, de la prévenir et de la détruire*. Les faits y sont exposés avec simplicité, méthode et clarté. C'est l'œuvre d'un honnête homme, d'un homme éclairé, d'un homme de goût. (*J. des Débats*.)

— Les dernières nouvelles d'Oran portent qu'Abdel-Kader, qui se tenait près de la frontière de Maroc dans l'espoir d'y rencontrer une nouvelle armée, a été tout-à-fait découragé par la réponse que lui a faite l'empereur, dans laquelle il lui annonce qu'il ne lui donnera aucun secours en hommes ni en munitions, et qu'il défendra expressément à ses sujets de se réunir à lui. Les partisans de l'émir sont eux-mêmes convaincus que l'intention de l'empereur de Maroc est de conserver la bonne harmonie qui existe entre lui et les Français. Cette circonstance est très-favorable à la pacification générale de la province d'Oran.

— On lit dans un journal de Paris :
« Nous apprenons que M. Cousin, rue Boucharat n° 23, a fait une demande à l'Académie royale de médecine tendant à obtenir l'autorisation de se faire annoncer comme guérissant les affections de sein sans opération. Nous souhaitons, pour le bien de l'humanité, que M. Cousin réussisse dans sa demande. »

BELGIQUE.

Bruxelles, 8 mai. — Voici des nouvelles de la bourse de Londres, 6 mai 4 heures.

Une légère faveur sur nos fonds, réaction en baisse sur les espagnols et portugais. Consolidés 91 3/4 à 7/8; hollandais 2 1/4 p. c. 57 1/8, 5 p. c. 101 7/8 3/4 7/8, Espagnoles active au

le premier a été vaincu et terrassé par le second : il doit rester étendu sur ce marbre jusqu'au jour où il deviendra à son tour le plus fort, c'est-à-dire, quand un des membres de l'illustre famille des Marana, cédant à ses mauvais penchants, méconnaîtra la voix de son ange gardien et donnera son âme au diable. Alors ce méchant génie, qui n'est autre que Satan lui-même, se relèvera de cette position horizontale et reprendra sa liberté et son pouvoir. Tous ces renseignements nous sont complaisamment donnés par cet ange et ce démon; qui changent entre eux chacun une tirade d'alexandrins dont l'enflure et la dimension dépassent celles du récit de Thérémène et de tant d'autres récits reprochés à la tragédie classique.

Le jeune don Juan de Marana, petit-fils et très-petit fils du don Juan de Molière et de Mozart, est naturellement disposé à délivrer le mauvais génie et à faire perdre la partie au bon ange. Tandis que son vieux père est agonisant, don Juan donne une fête magnifique, boit, chante et caresse le menton de ses maîtresses. Le moribond peut entendre de son chevet ses éclats de rire et le bruit des baisers qu'il distribue çà et là à des courtisanes. Molière avait exprimé d'avance en quelques mots énergiques et effrayants l'idée parricide que M. Dumas délaie après lui en une scène prétentieuse et languissante. « Hé! mourez le plus tôt que vous pourrez, s'écrie le don Juan de Molière, en parlant de son père don Luis; c'est le mieux que vous puissiez faire. Il faut donc que chacun ait son tour, et j'enrage de voir des pères qui vivent autant que leurs enfants! »

Don Juan de Marana ne se contente pas de cette vie joyeuse. Il a un frère qui le gêne, c'est don Jozef, né des amours de son père, et que le vieillard a l'intention, avant d'expirer, de reconnaître pour son fils aîné et son héritier légitime. Un vénérable confesseur doit présenter à la signa-

comptant 46 45 7/8 3/4 7/8, au 16 courant 46 1/8 46 à 1/8 45 7/8 3/4 7/8, passive 14 1/4, différés 22 7/8 23 22 3/4; portugais 5 p. c. 84 3/8 5/8 3/8, 3 p. c. 54 5/8 7/8 3/4.

— Le *Moniteur* publie le rapport de la commission chargée d'examiner les médicaments et objets de pansement de la pharmacie centrale qui, comme on l'a dit, a trouvé ces objets en bon état. C'est par erreur qu'on a dit que M. Lequime faisait partie de cette commission, c'était M. A. de Hemptinne, pharmacien, en cette ville, qu'il fallait lire.

— Dans sa dernière séance, le conseil de régence de la ville de Bruxelles a voté à l'unanimité des remerciements à M^r Bemelmans, avocat de la ville, pour la belle défense qui a été accueillie par le récent arrêt de la cour de cassation, dans l'affaire Mathieu; le conseil a, de plus, engagé le collège à prier M^r Bemelmans d'aller défendre la ville dans cette même cause devant la cour d'appel de Liège, à laquelle elle a été renvoyée par ledit arrêt.

— On écrit d'Anvers le 7 mai :
Hier matin, les étrangers et les habitants de la ville, en grand nombre, se sont empressés de se rendre à la citadelle pour en visiter les détails en se reportant aux scènes terribles dont elle avait été le théâtre en 1832. Les traces du siège ont complètement disparu, les bastions sont réparés, les talus des remparts sont relevés, les bâtiments, les casernes ont été reconstruits, et l'image de la destruction ne s'aperçoit plus. Au dehors c'est une vie nouvelle qui se manifeste; on répare, on embellit cette quantité de maisons situées sur l'Esplanade, et que le séjour des Hollandais dans la citadelle avait fait évacuer.

Le cortège des géants s'est mis en route hier vers 3 heures et demie. Une baleine monstrueuse lançant de l'eau par ses évents, des phoques, des dauphins colossaux, le navire déjà admiré le premier jour des fêtes, le géant et sa femme également grands, également bien parés, tout cela se rattachant à une vieille chronique anversoise, réveillait de doux souvenirs de nationalité. La foule était considérable; les fenêtres des maisons par où passait le cortège étaient entièrement garnies de curieux.

Ces belles fêtes ont été terminées par un feu d'artifice magnifique tiré sur l'Escaut, et qui, reflété par les eaux, produisait un merveilleux effet.

Le feu d'artifice s'est terminé par l'ignition momentanée d'un brick avec tous ses agrès.

Pendant les trois jours les établissements publics, le Port, le Musée et les ateliers particuliers de nos peintres ont reçu de nombreux visiteurs. On a pu prendre une connaissance anticipée des préparatifs faits pour l'exposition de septembre, et sans indiscretion on peut avancer dès-à-présent que l'école flamande moderne y paraîtra avec un nouvel éclat. (*Union*)

Nos fêtes se sont dignement terminées hier par un spectacle gala, un feu d'artifice et de brillantes illuminations. Le théâtre très-bien éclairé, offrait

ture du mourant l'acte de reconnaissance et le testament; mais don Juan n'entend pas que cet acte s'accomplisse. Il menace le moine de la mort, pour peu qu'il s'avise de faire signer cet acte fatal. L'honnête moine ne tient pas compte de ce danger, entre dans la chambre de son pénitent et reçoit de la main de don Juan un grand coup de poignard. Le meurtrier s'empare du testament. Don Jozef n'est plus à craindre. Le nom, les titres et les trésors de Marana appartiennent à don Juan.

A ce moment, le diable quitte sa gênante posture et disparaît de son estrade ainsi que l'ange aux blanches ailes. Cela veut dire que l'enfer commence à prendre sa revanche contre le ciel. Depuis l'autre don Juan, qui tua le commandeur, la famille des Marana avait vécu sous la protection de son bon génie; l'assassinat du moine brise ce lien divin et réhabilite le crédit du diable dans la maison. Cependant le nouveau don Juan hésite encore entre le bien et le mal. M. Dumas nous fait assister aux combats de sa conscience; mais c'est une conscience visible, palpable, en chair et en os, avec des pieds, des bras, des jambes et des mains, une conscience grasse et blonde comme Mlle. Ida, enflaquée, contournée et grimacante comme M. Mélingue : l'une représente le bon ange, l'autre le démon. Cette incarnation des deux puissances insaisissables et invisibles qui se disputent l'âme humaine, rappelle encore ce beau temps des mystères où l'on personnifiait le limon de la terre, le sang d'Abel, l'esprit, le jeûne, l'oraison, l'aumône. Supposez que Molière eût adopté cette méthode comme la plus haute expression de l'art, au lieu de poursuivre et de saisir l'âme de Tartufe dans ses horribles replis, Molière aurait tiré de l'enfer et introduit dans la maison d'Orgon un vilain démon, avec un pied fourchu, des cornes, un pantalon collant couleur de feu, une crinière hérissée et de grandes ailes vertes attachées au

un coup d'œil ravissant, la partie des premières loges qui fait face à la scène, et qui est ordinairement réservée au public, avait été transformée en loge royale; une riche draperie en velours à crépines d'or, la dessinait élégamment; au milieu de la partie inférieure étaient les deux L chiffre de L. M. et des palmettes en broderie d'or; au milieu de la partie supérieure, l'écusson de la Belgique qu'entourait un faisceau aux couleurs nationales, l'intérieur était tendu en étoffes de soie, éclairé en bougies; le roi occupait le centre de la loge, la reine était à sa droite et la princesse Marie à sa gauche; auprès d'elle était M. le gouverneur de la province, les dames et les hauts personnages de la suite de L. M. formaient un cercle derrière elles, toutes les loges étaient garnies de dames, les habitués avaient dû céder la place aux autorités, ainsi qu'aux étrangers; pour cela, il avait fallu que chacun montât un étage. Le parterre et le parquet ressemblaient sans exagération à une corbeille de fleurs, car les dames y étaient en si grand nombre, la diversité des couleurs de leurs chapeaux, de leurs fleurs, de leurs plumets était telle, que le tout formait un assemblage charmant. Dès 3 heures il n'y avait plus une seule place disponible.

Un jeune homme de 14 à 15 ans a fait entendre à Anvers un coup de sifflet au spectacle, pendant que LL. MM. s'y trouvaient jeudi. Ce petit malheureux a été arrêté immédiatement. Au reste les fêtes d'Anvers ont prouvé que l'esprit de parti est bien près de s'effacer dans cette cité et qu'on commence à s'y convaincre que malgré les regrets du passé, on ne peut éternellement bouter l'ordre des choses actuel et qu'il est temps de s'y rallier.

CHEMIN DE FER. — SON ÉTENDUE. — RAPIDITÉ DES LOCOMOTIVES. PRIX DES PLACES COMPARÉS A CEUX DE L'ANGLÈTERRE.

La distance que parcourt le chemin de fer de Bruxelles à Malines est de 21,700 mètres, et de Malines à Anvers de 24,200, total : 45,900 mètres, ou, à raison de 4 kilomètres par lieue, 11 lieues 47 centièmes. La longueur du chemin de fer de Liverpool à Manchester est de 30 milles anglais, ou 48,270 mètres, c'est-à-dire 12 lieues et une fraction.

Le trajet de Bruxelles à Anvers, depuis deux jours ne s'est pas fait avec la rapidité que celle avec laquelle se faisait depuis un an le trajet de Bruxelles à Malines faisait pressentir. Le premier jour la force des remorqueurs n'avait pas été rigoureusement calculée : et le convoi, traîné par le remorqueur la *Flèche*, parti d'Anvers à six heures et demie du soir a mis plus de trois heures pour regagner Bruxelles. Le lendemain, il y a déjà eu quelque amélioration. Quelques convois allant ou venant d'Anvers, ont encore mis deux heures à franchir cette distance de 46 kilomètres, aucun n'a été plus longtemps; et d'autres n'ont plus mis qu'une heure et demie, une heure trente-cinq minutes, qui fait un kilomètre en moins de deux minutes, ou une lieue en huit minutes environ; et cela en y comprenant une perte de temps de dix minutes à Malines.

Le trajet de Bruxelles à Anvers était parcouru par les messageries en cinq et six heures; il y a donc déjà économie de temps bien sensible.

On nous assure qu'en Angleterre, la distance de Liverpool à Manchester, qui est comme on l'a vu de 48 kilomètres, est franchie en une heure et demie, le sol en est fort accidenté, aux États-Unis, on ne donne aux remorqueurs qu'une distance de 25 kilomètre par heure; mais sur la route de Bruxelles à Anvers on croit qu'on peut, sans danger, faire un peu mieux. La disposition du terrain, qui n'offre

dos. Tartufe n'aurait plus eu besoin ni de penser, ni de parler, ni d'agir; ce diable se serait chargé de faire cela pour lui: entrant tantôt par la fenêtre, tantôt par le plafond, tantôt par une trappe, tantôt par un pan de muraille; se glissant derrière l'oratoire, derrière le fauteuil et jusque dans la poche de Tartufe, il lui aurait dit: Séduis la femme de ton bienfaiteur, chasse le fils de ton bienfaiteur, prends la cassette de ton bienfaiteur, ruine et dénonce ton bienfaiteur.

Le don Juan de M. Dumas est dans cette position passive, entre son bon et son mauvais ange, avec M. Mélingue et Mlle. Ida. Mlle. Ida, avec ses ailes blanches, lui fait de longs sermons pour le rappeler à l'amour de la vertu et du ciel; M. Mélingue, avec ses ailes rouges ou noires, l'excite à jurer avant tout des choses terrestres et à satisfaire ses sens aux dépens de son âme. Entre ce diable et cet ange qui l'exhortent et parlent à tour de rôle, don Juan rappelle la situation de Paillasse et d'Arlequin, dont l'un fait les gestes et l'autre le discours. En définitive, l'éloquence du bon ange a le dessous, et celle du tentateur est la plus forte: don Juan de Marana s'aban donne tout entier aux conseils du diable. Il ne reste plus au pauvre ange que la ressource de remonter sur un morceau de bois mouvant, et de sortir par la fenêtre comme il était venu, en jetant un regard de pitié sur son ingrat protégé.

Don Juan profite bientôt du diplôme de licence qu'il tient de l'enfer. Le premier usage qu'il en fait est pour tromper son frère, don Jozef, par de feintes amitiés, et s'introduire ensuite chez sa maîtresse Thérésita. La corruption lui ouvre les portes de sa demeure; il séduit la camériste en lui donnant de l'or et des bijoux. Bien avant lui, Valère et Dami, avaient exercé ce genre de séduction sur Marton et sur

qu'une ou deux pentes tout-à-fait insensibles et des courbes sans importance, doit rendre cette amélioration facile.

Le prix des places est en commun de 2 francs et MM. Simons et Deridder dans leurs projets préparatoires l'avaient fixé à 2 fr. 76. La commune des prix de Liverpool à Manchester, pour une distance à peu près égale à la nôtre est de 6 francs; les premières places sont à 6 shellings 6 pences ou 8 francs 15. Sur la route de Saint-Etienne à Lyon, la distance à parcourir est de 58 kilomètres et les voyageurs payent depuis 7 francs jusqu'à 4. De New-York à Philadelphie on compte 34 lieues, la dépense par voyageur est de 15 francs 90 aux premières places, et de 10 francs 60 aux secondes. Tous les chemins que nous venons de citer appartiennent à des compagnies particulières.

Le chemin de fer dans son état actuel ne pourra servir que difficilement au transport des marchandises; et même il présente quelques inconvénients pour un service bien régulier dans le transport des voyageurs. Le convoi qui part de Bruxelles est obligé d'attendre à Malines le passage du convoi parti d'Anvers à la même heure. Supposez le moindre accident sur l'une ou l'autre section, tout le service est immédiatement interrompu; un pareil incident deviendrait fâcheux quand il s'agit de 400 ou 450 personnes qu'on laisserait dans l'embarras: c'est le chiffre auquel sont arrivés plusieurs départs de Bruxelles et de Malines dans la journée du 4. Il faut donc très promptement une seconde voie, et l'on remarque avec plaisir que les travaux pour l'établir sont commencés sur tous les points, et déjà très-avancés sur quelques-uns. (Indép.)

Au commencement de la séance d'hier M. Raymakers a présenté le rapport de la section centrale chargée d'examiner le projet de loi proposé par M. Dumortier, relativement aux délits commis par des militaires envers des citoyens. La section centrale a pensé que l'adoption de ce projet pourrait entraîner de graves inconvénients, par la difficulté que l'on aurait à définir les délits purement militaires. Elle a en conséquence proposé le renvoi de ce projet à MM. les ministres de la justice et de la guerre, et l'ajournement jusqu'à la présentation d'un nouveau code pénal militaire.

La chambre a repris ensuite la discussion de la loi sur les mines. Elle est revenue à l'article 4 qui avait été renvoyé à la commission avec les divers amendements proposés. Cet article a rapport à l'indemnité due au propriétaire de la surface. L'amendement proposé par M. Dubus, consistant à retrancher la condition que cette indemnité ne pourrait jamais excéder un franc par hectare de la superficie, a été adopté. Une disposition additionnelle avait été proposée par M. Polléus; elle avait pour but de faire renvoyer, devant les tribunaux compétents, toute contestation qui s'élèverait sur une réclamation fondée sur un droit de propriété. Cette disposition n'a pas été admise.

LIÈGE, LE 8 MAI.

RESTAURATION DE LA FONTAINE DE VINAVE D'ÎLE.

Ce n'est pas sans un vif regret, ce n'est pas sans étonnement surtout que nous avons vu la décision que vient de prendre le conseil de régence, relativement à la fontaine de Vinave d'Île, l'un des meilleurs ouvrages de notre célèbre Delcour. Comme on a pu le voir dans notre compte rendu de la dernière séance il ne s'agit de rien moins que de changer complètement la physionomie de ce beau monument en substituant au marbre actuel de cou-

Lisette. M. Dumas s'empare ici d'une scène du *Faust* de Goethe: vous savez la joie et le naïf étonnement de Marguerite quand elle trouve dans son armoire la riche parure que Méphistophélès y a cachée. « Qu'est-ce cela, juste ciel! qu'aperçois-je! de ma vie je n'ai vu si belle chose. Une parure! et quelle parure! une dame de haut rang serait heureuse de la porter un jour de fête. Comme cette chaîne m'aurait bien! » Et la jeune fille se regarde dans son miroir avec coquetterie, ornant son cou, et ses cheveux, et ses mains de ces diamans qui étincellent. Thérésita fait comme Marguerite, car don Juan de Marana a volé cette parure à Méphistophélès. M. Dumas prend le bien d'autrui où il le trouve.

Au milieu de cet éblouissement de Thérésita, don Juan survient. Il est hardi, entreprenant, magnifique; il ne néglige aucun des moyens de plaire en usage à la Porte St-Martin; je veux dire qu'il se met à genoux, presse la main de Thérésita et lui prend la taille. La pauvre fille balbutie, chancelle. L'arrivée de Jozef la sauve provisoirement de cette situation périlleuse: elle a le temps de fuir. Don Juan, furieux, reçoit don Jozef avec hauteur et dédain. Bientôt il le traite de batard et d'esclave. « Où est son titre, son droit, pour porter les armes et le nom de Marana? » Jozef en appelle à l'acte où son père a dû lui reconnaître ces titres et ce don Juan lui montre cet acte prétendu, qui est sans autorité puisqu'il est sans signature; puis il chasse don Jozef, lui arrache ses insignes de gentilhomme et appelle ses gens, qui l'insultent et le frappent de verges. Don Juan est, en bon chemin, comme vous voyez: il a déjà tué un moine, soustrait un testament, à peu près violé une fille et fouetté son frère.

Nous avons perdu de vue le diable et les anges. Nous y

leur blanchâtre, le granit du pays, c'est-à-dire une pierre noire d'un aspect triste et sépulcral.

En fait de monuments anciens les demi-mesures sont toujours le plus mauvais parti qu'on puisse prendre. Il faut ici opter entre deux; ou bien les laisser déperir lentement par l'action du temps, lorsqu'on n'a pas les moyens ou la volonté de les conserver, ou bien les restaurer fidèlement, complètement, en reproduisant la pensée de l'artiste dans toute sa vérité native. Agir autrement, faire de innovations, soit dans un esprit de mesquine économie, soit pour substituer nos idées à celles de l'auteur, ce n'est plus arrêter l'action du temps, c'est la devancer et s'en rendre volontairement les complices.

Or, qui ne sent que dans un morceau d'architecture et de sculpture à la fois, composé de divers matériaux, la pensée de l'artiste n'est pas toute entière dans les formes, dans les lignes; mais quelle est aussi dans le choix et la combinaison des matériaux, dans l'harmonie des couleurs? Qu'on le sache bien, un artiste tel que fut Delcour ne jette rien au hasard, tout chez lui est prémédité et soigneusement calculé en vue de l'effet qu'il veut produire; faites subir à son œuvre le changement qui vous paraîtra le plus insignifiant, à vous qui n'êtes pas initiés dans les secrets de son génie, et l'effet sera altéré ou détruit.

C'est ce qui arrivera infailliblement à la fontaine de Vinave-d'Île, lorsqu'on aura remplacé le marbre actuel par une pierre de couleur entièrement différente.

Notre régence a été ici beaucoup trop préoccupée de la raison d'économie. Dans une ville de l'importance de la nôtre, où l'on veut encourager les arts par des expositions, par la fondation d'écoles, ce n'est pas la considération d'une dépense de deux ou trois milliers de francs qui devrait porter à défigurer l'œuvre d'un grand artiste, surtout lorsque cet artiste est liégeois. Où donc les productions de notre célèbre statuaire seront-elles respectées, si elles ne le sont pas dans la ville même dont il est une des gloires et qui lui doit une partie de ses plus beaux monuments?

On nous écrit de Bruxelles en date du 8: « La députation des signataires de la pétition adressée à la régence de Liège, chargée de venir défendre ici les intérêts de votre cité, a été reçue aujourd'hui par le roi. Un des membres de cette députation a exposé, avec beaucoup de force et de clarté, à S. M. combien il était important pour la prospérité de la ville de Liège de faire passer le chemin de fer par Grivegnée. La réponse du roi a été très satisfaisante, il a dit en substance, que l'importante affaire qui avait appelé ces messieurs à Bruxelles serait examinée avec soin, qu'il ferait tout ce que pouvait attendre de lui les habitants de la ville de Liège. Les membres de la députation sont sortis de chez S. M. persuadés que son accueil bienveillant était le présage du succès de leur mission. »

Hier, dans l'après midi, un accident arrivé à une voiture qui allait à Chaudfontaine, a failli coûter la vie à un homme et à une enfant placés sur le banc derrière cette voiture. Au moment où celle-ci traversait rapidement le faubourg d'Amercoeur, le banc s'est brisé, et l'homme et l'enfant sont tombés en arrière sur le pavé. Le premier a reçu quelques contusions à la tête et se plaignait beaucoup de la douleur qu'elle en ressentait; l'homme a reçu aussi des contusions au bras, tous deux ont été conduits

revenons. Don Jozef, désespéré de sa flagellation, perd la tête et ne respire que vengeance. C'était jusqu'ici un cœur doux et innocent; le bon ange l'avait couvé sous ses ailes: maintenant il ne parle que de sang et de bataille, et invoque l'enfer à son aide. Le diable, qui ne demande qu'à augmenter sa clientèle, sort de sa trappe à la voix de don Jozef. D'abord, le jeune homme en a peur; on a besoin de s'habituer aux trappes et à la poix-résine; puis peu à peu il s'accoutume à ce visage de damné et à cette odeur infernale. Le voyant rassuré, Satan lui propose de le mener dans le caveau où repose son père, et de forcer le défunt à signer l'acte de la reconnaissance, tout mort qu'il est. Don Jozef accepte la proposition et se met en route. Cependant don Juan a vaincu la résistance de Thérésita, et Thérésita s'est précipitée un peu après dans le Mançanrès.

Montons au ciel; nous y trouvons la Sainte-Vierge et le bon ange des Marana. On ne voit pas la Sainte-Vierge, mais on l'entend; elle cause avec l'ange d'une voix un peu éraillée et reçoit l'encens que lui envoie des séraphins de carton. Le bon ange est tout triste et confus. Il pleure les péchés de don Juan et demande à la Vierge la permission de quitter sa forme céleste pour revêtir une forme humaine et sauver don Juan avant qu'il se soit tout-à-fait damné. La Vierge consent à cette métamorphose; l'ange revêtira les traits d'une jeune novice du couvent de Santa-Croce, risquant ainsi sa vie céleste: son immortalité par amour pour ce grand pécheur de don Juan de Marana.

En sortant du ciel nous passons dans les entrailles de la terre, puis nous arrivons à une magnifique mine d'or et d'argent. A côté de ce trésor s'élève le tombeau du père de don Jozef et de don Juan. Sa statue de marbre est couchée sur sa tombe. Le diable et don Jozef font la route avec nous

dans une maison des environs où tous les soins leur ont été prodigués.

— Le *Moniteur* a promulgué avant-hier la loi accordant un crédit de 40,000 fr. pour réparations aux rives de la Meuse.

— Le 4 de ce mois, au-dessus de Huy, au point de la Meuse appelé la Fosse-d'Ahin, un coup de vent des plus violents a soulevé l'eau de la rivière à tel point, qu'un bateau chargé de seigle, venant de Dinant à Huy, a été coulé à fond. Les efforts et le courage des bateliers n'ont rien pu pour empêcher ce malheur. Quatre bateliers de Statte, Gailard dit Daffin, Oger, Namur et Dessart ont sauvé aussitôt, et non sans péril, leurs camarades, qui allaient périr. Ils les ont conduits à Ahin, où tous les secours possibles leur ont été prodigués. Le sieur Courtois, d'Ahin, voyant que le cheval des pauvres bateliers allait périr, s'est jeté à la nage et l'a sauvé. Honneur à ces hommes humains et courageux ! (Journal de la Province.)

— Par arrêté récent de M. le ministre de l'intérieur, M. Herman, sculpteur, à Liège, vient d'obtenir une médaille pour son buste de feu M. Ansiaux, professeur à l'Université de Liège.

— Le *Moniteur* publie la loi qui ouvre au gouvernement un crédit de six millions de francs, à l'effet de pourvoir à la construction de routes pavées et ferrées; ainsi que celle sur les rectifications à la loi communale.

— Le jeune homme prévenu d'avoir assassiné à Anvers le fils de l'échevin Janssens a été renvoyé devant la chambre de mises en accusation par ordonnance de la chambre du conseil du tribunal d'Anvers, en date du 6 de ce mois.

— La police hollandaise a menacé de 10 florins d'amende les habitants de la frontière qui se rendraient en Belgique pour la fête d'inauguration du chemin de fer d'Anvers à Bruxelles. Nous te reconaissons bien là, Guillaume ! (Eclair.)

— La direction du théâtre d'Anvers est toujours vacante, aucune des offres faites jusqu'à ce jour n'a été accueillie par la régence. Aujourd'hui un acteur M. Prunhomme se met sur les rangs et se charge de l'entreprise, moyennant 200 actions de deux cents francs à placer parmi les habitués du théâtre de cette ville.

— M. d'Haenens, de Gand, a fait au roi la demande de la concession d'un embranchement de route pour mettre en communication la route de Herve à Liège et la route de la Vesdre, depuis le Fond-de-Gotte jusqu'à Prayon, en passant par le fond de Forêt. Sa demande est appuyée par sept bourgmestres de communes intéressées. (J. de Liège.)

— On écrit de Charleroy, 7 mai :
Le charbonnage de Mambourg et Bawette, situé au faubourg de Charleroy, vient d'être vendu à M. Lefebvre-Meuret pour une somme de 400,000 fr. Ce capitaliste a acquis également, il y a quelque temps, le charbonnage du Grand-Bourdia et une partie de celui de Belle-Vue.

— Les fêtes d'Anvers avaient suspendu le cours des opérations commerciales, elles ont repris avant-hier, mais elles ont été peu importantes. Les vents contraires avaient retenus beaucoup de navires au bas de l'Escaut; aussi avant-hier il en est entré dix-sept dans les bassins d'Anvers, la plupart venant du nord, avec chargement de céréales, graines oléagineuses et autres produits de ces contrées. Des neuf navires chargés sortis du port d'Anvers, trois sont destinés pour la Hollande, leurs cargaisons exclusivement composées de fabricats et matières premières belges.

— Les prix des huiles de colza haussent rapidement sur toutes les places où cet article se traite

en grand et par spéculation; à Paris notamment la progression ascendante a été énorme du 3 au 4 de ce mois. Amsterdam suit le même mouvement.

— On nous écrit de Lille (Nord), 6 mai : « La demande sur les huiles continue avec chaleur, mais nos fabricans ne veulent pas vendre, dans l'espoir d'une plus forte augmentation, vu le piteux état de la récolte des colzas. »

— Le commerce d'Anvers espère que les chambres ne se sépareront pas sans avoir doté le pays d'une bonne loi sur le transit.

— Le grand duc de Bade vient d'envoyer à Bruxelles le docteur Barder, professeur à l'Institut polytechnique et l'architecte d'état Sauerbeck, pour étudier le chemin de fer.

— L'Eclair annonce que c'est à Montaigny, et non à Diest qu'a eu lieu l'envoi des sangues mortes dont il a été question dans plusieurs journaux.

— On écrit de Gand, 7 mai :
« Il y a aujourd'hui beaucoup de mouvement à l'entrepôt de notre ville; plus de douze bâtimens y sont en charge ou à décharge, et donnent de l'ouvrage à un grand nombre d'ouvriers. »

« Gand présente un aspect très animé depuis quelques semaines que la saison des travaux a recommencé. Plusieurs centaines de manœuvres sont occupés à la vaste plaine des Récollets, à creuser et à déblayer pour asseoir les fondemens d'un nouveau Palais de Justice et d'une Bourse. »

— On assure que M. le major Osten est nommé commandant du bataillon des Polders. (Eman.)

— On trouve dans une brochure de M. Bos les détails suivant sur l'éclipse du 15 mai :

« Elle sera visible dans les quatre parties du globe, avec les différences résultant des diverses positions. Ce jour-là, 15 mai, la lune passera devant le soleil jetant derrière elle un immense cône d'ombre de 85,000 lieues de longueur. Elle se trouvera à 90,000 lieues de la terre; par conséquent, ce cône ténébreux n'arrivera pas jusqu'à nous, et il ne saurait y avoir éclipse totale de soleil sur aucun point du globe; mais on conçoit qu'un observateur placé au point de la terre qui se trouve sur le prolongement de l'axe du cône, à Dantzick, par exemple, verra une éclipse annulaire, le soleil débordant la lune de tous côtés et lui apparaissant sous la forme d'une couronne lumineuse... On y verra le soleil sous la forme d'un croissant dans toute l'Europe. Ce croissant sera très sensible en France, surtout dans la partie septentrionale. La partie de la surface de la terre où l'éclipse sera visible, est d'environ 8 millions de lieues. »

BULLETIN.

Parmi les événemens qui, dans ces derniers jours, ont occupé l'attention publique, l'ouverture du chemin de fer de Bruxelles à Anvers est, pour nous, sans contredit, le plus important. Jusqu'ici les quatre ou cinq lieues de railway livrées à la circulation pouvaient bien servir d'étude, donner une idée de la rapidité de ce nouveau mode de communication; mais elles étaient, il faut le reconnaître, sans utilité réelle quant au commerce, à l'industrie et enfin à toutes les relations d'affaires : pour obtenir un premier résultat, il fallait arriver jusqu'à Anvers. Alors la plus puissante de nos villes commerciales et la capitale du pays se trouvaient, pour ainsi dire, réunies en une seule cité, et l'Escaut s'avancant tout à coup jusque sous les murs de Bruxelles. Aussi, pour notre compte, regardons-nous le 3 mai, comme le jour de la véritable inauguration du chemin de fer, et le saluons-nous comme l'aurore de cette haute fortune commerciale et industrielle, que l'avenir promet à la Belgique indépendante.

amours. Sandoval mort, elle invite don Juan à boire un verre de vin de Chypre et y jette du poison. A ton tour vieux Pierre Corneille : M. Dumas te fait l'honneur de parodier ta sublime Rodogune : son don Juan, se défilant de dona Inès, la force de boire avec lui. Dona Inès meurt empoisonnée et don Juan se porte bien.

M. Dumas s'en prend maintenant à M. Mérimée et à la nouvelle que cet ingénieux écrivain a publiée dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous le titre des *Ames du Purgatoire*. Comme M. Mérimée, il nous mène au couvent et dans une sainte église où don Juan s'agenouille, d'un air contrit, auprès d'une jeune novice. Le traître veut séduire cette pieuse fille, qui n'est autre que l'ange descendu sur la terre et transformé en une simple mortelle par autorisation de la vierge. L'ange métamorphosé se défend fort mal. Au lieu de s'occuper du salut de don Juan comme il l'avait promis, il est près de succomber aux attraits du tentateur. Un rendez-vous est donné dans l'église; don Juan doit enlever la novice à minuit; une statue de marbre étend la main, et le saisit par les cheveux au moment où il va accomplir ce sacrilège. C'est une autre parodie de votre statue de pierre, ô Molière et Mozart! Alors toutes les victimes de don Juan sortent de terre, comme dans la fantasmagorie de l'Opéra, couvertes d'un linceul et demandant vengeance : Inès, Thérésita, Aurora, Margarita, Sandoval et le gros moine, les tués, les assassinés et les noyés. Du coup, don Juan se convertit et se fait trappiste.

La conversion est sincère. Il prie, il pleure et se mortifie; mais Josez vient tout à coup lui enlever tout le profit de cette vie repentante, et le rejette entre les mains du diable, muni de son acte, signé et paraphé de l'autre monde.

Josez rend au trappiste don Juan les outrages qu'il en a

Le seul événement qui pouvait arrêter chez nous le développement de la fortune publique, la guerre, la guerre générale tant de fois prédite, s'éloigne de notre époque, et chaque jour, pour ainsi dire, nous voyons avec joie se multiplier les chances de la paix, et l'Europe prendre un aspect de plus en plus pacifique. Nous parlions naguère de l'alliance de la France et de l'Angleterre qui avait rendu impossible une agression contre la première de ces puissances. Un journal, d'ordinaire bien informé (1), soulève aujourd'hui une partie du voile qui nous dérobe les projets de la diplomatie et il nous fait entrevoir ses plans et ses nouveaux moyens contre la guerre, à laquelle depuis six ans la diplomatie s'est presque partout substituée. Selon le journal que nous venons de citer, les monarchies du Nord se sont rassurées sur les débordemens et les exagérations de la révolution de juillet. Les événemens des six dernières années leur ont suffisamment prouvé qu'en France l'amour de l'ordre égale celui de la liberté elle-même. La Prusse et l'Autriche surtout se seraient donc rapprochées du gouvernement de Louis Philippe, et la politique, suivie avec tant de persévérance par ce prince, serait enfin sur le point de lui valoir l'alliance des deux grands états qui occupent le centre de l'Europe. Les trois puissances influentes du continent se seraient rencontrées dans le désir commun de la conservation de la paix européenne. Ceux qui ont suivi avec quelque attention le cours des événemens, durant ces dernières années, ont pu voir que son côté vulnérable n'est plus dans les questions soulevées par les révolutions de juillet et de septembre, qu'il est dans les rivalités de l'Angleterre et de la Russie, et que tôt ou tard, elles peuvent se résoudre en luttes sanglantes; les projets d'alliance entre la France, l'Autriche et la Prusse auraient pour but ou de prévenir la guerre ou de faire en sorte du moins qu'elle se trouve concentrée entre les deux nations qui auront cru devoir recourir à la voie des armes. Mais il suffirait de la neutralité des états continentaux pour empêcher l'effusion du sang. La Russie et l'Angleterre ne peuvent s'attendre sérieusement que dans une conflagration générale.

Le voyage des deux princes français en Allemagne donne beaucoup de consistance à toutes ces rumeurs; mais dans tous les cas il est certain que la présence des fils de Louis-Philippe au milieu des bayonnettes de l'armée allemande prouve à l'évidence que la guerre est loin.

La situation de l'Espagne n'a subi aucun changement notable. Les embarras ministériels n'ont point même cessé encore, et la question de la coopération des deux puissances alliées ne fait aucun progrès.

(1) *La Revue des Deux Mondes.*

SPECTACLE.

Plusieurs artistes auront l'honneur de donner dimanche 15 mai, une représentation à leur bénéfice, qui se composera du *Gamin de Paris*, vaudeville nouveau en 2 actes; ce charmant ouvrage, ne cesse d'attirer la foule, et se trouve à sa 90^e représentation au Gymnase.

Le *Conscrit*, vaudeville en un acte. Un duo de la Prison d'Edimbourg, chanté par deux demoiselles de 17 et 16 ans.

VILLE DE LIÈGE.

Les bourgmestre et échevins, vu la demande du sieur H. de Sarolea, tendante à ce que l'aliénation de la ruelle dite d'Enfer s'étende jusqu'à sa jonction avec le faubourg St. Gilles et ne soit point restreinte à la partie qui longe les propriétés des sieurs Malherbe, P. Postulat, E. Chaudoir, N. J. Doreye, Hubert Deculot, J. et E. Goffette, T. Beaujean, J. J. Grégoire, et de la dame de Boniver, née Sarolea, tous propriétaires sur Avroy;

Revu leur arrêté du 15 avril dernier, qui a prescrit la publication de la demande faite par ces derniers à ce sujet;

Vu les lois sur la matière;

reçus; il le menace, il le dépouille de ses vêtemens, il le frappe. L'humilité chrétienne du pénitent succombe dans cette épreuve: don Juan saisit une épée: les deux frères se battent à outrance, don Josez est tué. Cette scène est très belle. Décidément le ciel ne veut pas de moi, s'écrie don Juan, et il jette son froc et s'enfuit du couvent.

M. Dumas s'accommode maintenant du moine de Lewis. Don Juan retourne au couvent des nonnes; Satan lui servant d'introduit, il retrouve sa novice, ou plutôt notre Ange, avec une fièvre ardente et presque expirant. Don Juan l'enlève et l'emène dans un magnifique palais, demeure infernale bâtie par tous les démons de l'enfer. Le diable lui donne un bal masqué, et dans chaque domino qu'il courtise, don Juan retrouve ses morts Inès, Thérésita, Margarita, etc. La novice, repentante, et rappelant enfin le ciel, l'exhorte à un acte sincère de contrition. Don Juan résiste en pécheur endurci. Une ombre vient à lui avec une épée flamboyante. Il accepte le duel; mais le feu diabolique l'atteint et le brûle. La nonne s'évanouit et meurt à son tour. Le Diable et le bon Ange se précipitent pour se disputer ces deux ames, chacun deux accompagné d'un transparent où sont inscrits ces mots: vengeance, miséricorde. Un troisième transparent arrive des frises, et dit: Justice.

Cet étrange mélodrame, où M. Dumas a tout le monde pour collaborateurs, est monté avec un grand luxe de costumes et de décors. Si ce n'est pas un ouvrage de bonne littérature, c'est du moins une fantasmagorie curieuse qui pourrait bien avoir le succès de ces mystères dont un vieil historien dit: « Tant que lesdits jeux ont duré, le peuple dès huit à neuf heures du matin, délaissait sa messe paroissiale, sermons et vêpres pour aller es-dits jeux et y être jusqu'à cinq heures du soir. » Aujourd'hui, c'est jusqu'à minuit qu'il faudrait dire. (National.)

Arrêtent :
La demande de M. H. de Sarolea sera publiée par la voie des journaux et affichée sous le perron de l'hôtel de ville. — Les personnes qui auraient des observations à faire sont invitées à les remettre par écrit au secrétariat de la régence dans le délai de quinzaine.
A l'hôtel de ville, le 6 mai 1836.
Le président du collège, Louis JAMME.
Par le collège, le secrétaire, DEMANY.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 6 MAI.
Naissances : 1 garçon, 3 filles.
Décès : 1 fille, 4 hommes, 2 femmes, savoir : Louis Desart, âgé de 74 ans, menuisier, rue Claffour, veuf de Marie Françoise Thonet. — H. G. François Collard, âgé de 64 ans, sans profession, à la Goffe, célibataire. — Henri Joseph Léonard, âgé de 36 ans, négociant, rue Souverain-Pont, époux de Marie Jeanne Lambertine Bailly. — Ch. Louis Joseph Berrier, âgé de 23 ans, armurier, sur la Fontaine, célibataire. — Margte Liben, âgée de 80 ans, bouillère, rue du Vert-Bois, veuve de Joseph Renson. — Barbe Jh. Thasias, cultivatrice, rue Froidmont, épouse de Jn. Pre. Jacquet.

Naissances : 2 garçons, 3 filles.
Décès : 1 fille, 4 hommes, savoir : Martin Joseph Defawe, âgé de 26 ans, tisserand, rue quai d'Avroir, célibataire.

ANNONCES.

LIBRAIRIE J. DESOER

ET
LIBRAIRIE GUILMARD,
A LIÈGE.

EN VENTE:

LA LOI COMMUNALE, d'après le texte officiel, accompagnée d'observations explicatives. Brochure in 8°, prix fr. 1, 50 c.

ON DEMANDE pour VERVIERS, une personne de bonne conduite, de l'âge de 30 à 35 ans sachant lire, écrire, rasserier, marquer et raccommoder le linge. S'adresser au n° 27 rue pont d'Ile. 430

LA V^e MOUILLET,

RUE VINAVE D'ILE, N. 599.

Voulant CESSER son COMMERCE, désire remettre sa maison à des conditions très avantageuses pour l'acquéreur. 408

VENTE

CANONS DE LUXE.

L. P. COMBLEN et Cie., en liquidation, feront vendre à l'enchère et au comptant, le mardi 10 mai courant, à 2 heures de relevée, à l'hôtel de la ci-devant préfecture, par le ministère de M^e DUSART, notaire à Liège, une forte quantité de CANONS D'ARMES DE LUXE pour fusils, carabines et pistolets, canons de fusils de guerre et baguettes. Il sera formé des lots plus ou moins forts, en raison des divers quantités.

Les amateurs seront admis à visiter le magasin, qui se trouve à Liège, au lieu sus-indiqué, tous les jours, de 9 heures à midi, et de 2 à 4 de relevée, à partir du 3 mai.

ADJUDICATION AU RABAIS.

Le vendredi 13 mai 1836, à 10 heures du matin, l'administration communale de Thyse, fera procéder publiquement à L'EXTINCTION DES FEUX à l'adjudication au rabais, par le ministère du notaire FRANCKEN, en la demeure du sieur Guillaume Rutten, cabaretier à Thyse, à la CONSTRUCTION d'une neuve MAISON PRESBYTÉRIALE audit lieu.

Le cahier des charges approuvé et le plan, sont déposés en l'étude dudit notaire FRANCKEN, à Villers-Evêque, où les amateurs peuvent prendre inspection. 385

Judi (9 de ce mois, à deux heures, le notaire PAQUE exposera en VENTE aux enchères publiques, pardevant M. OPHOVEN, juge de paix des cantons du Nord et de l'Est de la ville de Liège, en son bureau, rue Neuve, derrière le Palais,

LES IMMEUBLES

dont la désignation suit, situés aux Pietresses, commune de Jupille :

- 1° Deux MAISONS avec forge et une verge et demie de jardin;
 - 2° Une MAISON et deux verges et demie de jardin;
 - 3° La faculté de réméré d'une verge grande de jardin.
- Aux conditions que l'on peut voir audit bureau et en l'étude du notaire. 424

AVIS.

M^e LAMBINON, notaire à Liège, fait savoir que la BELLE VENTE de MEUBLES, provenant des successions de M. l'avocat Hardy et de Madame son épouse qui devait avoir lieu les vendredis et samedis 6 et 7 mai 1836, à une heure de relevée, en la maison mortuaire de ces derniers, sise rue de l'Étuve, à Liège, est remise et indiquée irrévocablement à mercredi, et vendredi, 11 et 13 mai 1836, à la même heure. Cette remise est occasionnée par suite de la continuation de la vente de M. Isabeau.

Le premier jour il sera exposé en VENTE une superbe marine de haute proportion, chef-d'œuvre d'art, avec tous ses agrès. 412

AVIS.

M^e DELVIGNE, notaire à Namur, prévient les personnes que la chose concerne que la VENTE de FUTAIE dans le bois de Bier, annoncée pour le 16 de ce mois, est AJOURNÉE. 435

SOCIÉTÉ DU LUXEMBOURG. ADJUDICATION.

En vertu d'une autorisation de l'administration de la Société du Luxembourg, le soussigné, agent général de cette société, fera procéder LE PREMIER JUIIN PROCHAIN, à dix heures du matin, pardevant M^e KEPPELLE, notaire, et en son étude, rue St-Hubert n° 591 à Liège, à la VENTE publique, A UN AN DE CRÉDIT, de tous les MINÉRAIS DE FER extraits dans l'étendue de la concession de Durbuy et présentant un total d'environ TREIZE MILLIONS DE KILOGRAMMES.

Ces minerais seront d'abord adjugés séparément par lieu d'extraction; il sera ensuite procédé à l'adjudication en masse de tous les lots réunis.

Le cahier des charges, clauses et conditions de cette adjudication sera déposé, à dater du dix de ce mois, au local de l'administration de la Société du Luxembourg, rue de l'Évêque à BRUXELLES.

A l'agence générale de ladite société à TAVIGNY. Au bureau de M. Dupont, ingénieur de ladite société à la Boverie près LIÈGE.

En l'étude de M^e Keppenne, notaire à LIÈGE. Chez M. Buydens-Picot, négociant, à NAMUR.

Et enfin chez M. L'Arbalestrier, receveur à DURBUY. Ce dernier mettra à la disposition des amateurs qui le désireront les surveillans des travaux des mines pour les conduire aux différens lieux d'extraction.

Tavigny (près Bastogne), le 3 mai 1836. L'agent général de la Société du Luxembourg, Ch. SAINCELETTE. 417

Andriveau-Goujon, rue du Bac n° 6, à Paris. Fietta, frères, LA BELGIQUE. à Bruxelles.

CARTE topographique et militaire de la Belgique et du grand-duché de LUXEMBOURG, par Capitaine d'après Ferraris, Nouvelle édition entièrement revue et augmentée : 65 feuilles paraissant par livraison de 4 feuilles, à 2 francs 50 cent. chaque livraison : prix de l'ouvrage complet : 40 frs. 434

GOVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

DEMANDE EN CONCESSION

DES

MINES DE HOUILLE.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 24 avril 1836, sous le n° 1433 du répertoire particulier, les sieurs Vanherberghen-Hamoir et Henri Verlat, domiciliés à Tirlemont, Joseph Carlier et Henri Borguet de Liège, ont demandé la concession de mines de houille, gigantesques sous des terrains d'une étendue superficielle de 350 hectares, dépendans des communes de Walsbets, Landen et Attenhoven, et dont la délimitation a été indiquée ainsi qu'il suit :

Au Nord, partant du ruisseau de Merelebeck à 340 mètres au nord des limites d'Attenhoven et de Landen, par une ligne brisée longue de 1740 mètres, aboutissant à 320 mètres au nord des limites des communes d'Attenhoven et Landen, au chemin dit Wallenweg de Welm à Walsbets, au coin d'une terre appartenant à la cathédrale de Liège.

A l'Est, par ce dernier chemin en passant par la tombe de Walsbets jusqu'au ruisseau existant près de la ferme provenant des chevaliers de Malte.

Au Sud, longeant ensuite ce ruisseau dans toutes ses sinuosités jusqu'à la rencontre du chemin de Walsbets à Landen.

A l'Ouest, prenant alors le chemin de Walsbets à Landen jusqu'à sa jonction avec la rue Lanone; de ce point par une ligne droite longue de 5^m mètres environ, se terminant au ruisseau de Menlebeck; puis suivant ce ruisseau jusqu'au point de départ.

Les pétitionnaires offrent aux propriétaires fonciers vingt-trois centimes par hectare.

La députation des états de la province de Liège, en exécution de la loi du 21 avril 1810 et de l'arrêté royal du 18 septembre 1818, et d'après la dépêche ministérielle du 11 juillet 1820 :

Arrête :
1° La régence de Liège et les bourgmestres de Waremme, Walsbets, Landen et Attenhoven, feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en concession ci-dessus analysée. Ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche à l'issue de l'église, devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2° Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du quatrième mois de publication. Il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3° Immédiatement après l'expiration du 4^e mois les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans les journaux de la province et expédié aux bourgmestres prénommés.

Trois expéditions en seront également adressées au gouverneur de la province du Brabant, lequel est prié de les faire publier et afficher pendant quatre mois consécutifs, dans la ville de Tirlemont, et de nous transmettre ensuite les certificats constatant que ces formalités ont été remplies.

En séance à Liège, le 30 avril 1836.

Présens : Messieurs baron Vandestein, gouverneur président, Boussemart, baron de Lamberts, Bellefroid, Deleuw, Waltery, de Collard-Trouillet et F. N. J. Warzee, greffiers états, qui ont signé à la minute.

Pour expédition conforme : Le greffier des états de la province de Liège, F. N. J. WARZÉE.

BOURSES.

PARIS, LE 7 MAI

FONDS PUBLICS.	JOUR précédent.	COURS du jour
Cinq pour cent, comptant...	108 00	108 00
fin courant...	0 00	000 00
Trois pour cent, comptant...	82 00	82 10
fin courant...	00 00	00 00
Naples. Cert. Falc., comp...	102 80	000 00
fin courant...	00 00	45 3/8
Esp. Dte. ac. 5 ^e J. 1 ^{er} nov. comp.	45 7/8	00 00
fin cour.	00 00	10 10
Dte. diff. sans int. compt.	16 3/8	16 1/2
Dte. pass. sans int. compt.	44 1/2	14 5/8
Emp. des cort. J. de mai 1834.	00 00	00 00
fin cour.	00 00	00 00
Empr. royal. J. de juill. 1834.	34 00	00 00
fin cour.	00 00	00 00
Rente 3 p. c. J. d'avril 1834.	00 00	00 00
fin cour.	00 00	00 00
Rente perp. J. de juill. 1834.	00 00	00 00
fin cour.	00 00	00 00
Coupons cortés.	00 00	00 00
Rome. Rs. 5 p. c. compt.	102 1/2	000 00
fin cour.	000 00	000 00
Belgique. Empr. 1831, compt.	102 3/4	000 00
fin cour.	000 00	000 00
Banque de Belgique.	118 1/2	118 3/4

AMSTERDAM, LE 6 MAI.

Deute active.	102 1/4	Rente française.	00 00
antérie.	0 00	Métalliques.	100 1/2
Billet de chance.	25 1/8	Russie, H. et C.	104 5/8
Syndic. d'amort.	98 3/8	Esp. rente perp.	00 00
3 1/2.	82 7/16	Naples falconnet.	00 00
Soc. de comm.	145 1/0	Bresiliens.	87 1/2

LONDRES, LE 6 MAI.

3 ^e consolidés.	91 7/8	Escompte.	00 00
Bel. em. 1832 C. D.	101 3/4	Différées.	23 1/2
Holl. Dette active.	57 1/4	Passives.	14 1/2
5 p. c.	000 00	Russie.	109 1/2
Portugais, 5 p. c.	84 3/4	Bresil. Emp. 1834.	85 1/4
3 p. c.	54 1/4	Mexicains, 5 p. c.	36 00
Esp. g. Cortés.	45 7/8	Colomb.	00 00

ANVERS, LE 7 MAI.

	COURTS JOURS.	DEUX MOIS.	TROIS MOIS.
Amsterdam.	7/8 1/2 p.		
Rotterdam.	7/8 1/2 p.		
Paris p ^r fr. 100.	1/8 p.	fl. 3/4 p.	1 1/8 p.
Londres p ^r Estr.	12 1/6 1/4 p.	fl. 11 97 1/2 A.	0 00 p.
Ham. p ^r 40 HB.	35 1/8	34 15 1/6 p.	34 13 1/6 p.
Bruxelles.	1/4 1/2 p.		
Gand.	1/4 1/2 p.		

FONDS PUBLICS.

FONDS.	INT.	COURS.	FONDS.	INT.	COURS.
VILLE					
D'ANVERS.		fl. 500			144 3/4 R
Dette active.	5	105 0/0	A E. à L. 1824		86 3/4 A
diffé.	44	44	P ESPAGNE.	5	
BELGIQUE.			B. Guebb.	5	
Emp. 48 m.	5	102	R. P. à Am.	5	
A. B. 1835.			Emp. 1831		47 à 47 3/4 A
Act. de la B.			Dette diff.		
HOLLANDE.			Cortés à P.		
Dette act.	2 1/2	97 3/4	à L.		
Rte. remb.	2 1/2	97 3/4	à L.		
AUTRICHE.			NAPLES.		
Métalliq.	5	103 3/4	A Cert. Falc.	5	95 0/0 A
Lots fl. 100.		256	P ÉTAT-ROM.		
fl. 250.	4	49	P levée 1832.	5	102 1/8 A
fl. 500.	4	683	A à An. 1834.	5	101 3/4
POLOGNE.					
Lots fl. 300.		115 1/5			

Notre bourse de ce jour a été faible. Ardoin ouvert 47 1/8 47, 46 7/8 3/4 5/8 et reste 46 3/4 cours.

Petite rue de la Bourse, 2 1/2 heures. Ardoin 46 3/4.

BRUXELLES, LE 7 MAI.

Emp. R., fin cour.	101 3/4	Synd. d'amort.	00
pr. à 1 mois	00 00	Lost. r. av. cour.	97 1/2 p.
Dette active.	55 1/4	inscrip.	103 1/4 p.
Empr. de 1832.	98 5/8	Métalliques.	95 0/0 A
Act. Société Gén.	800 0/0	A Naples.	102
So. de Com. de civ.	128 3/4	Rome.	87 p.
Ban. de Belgique	148 0/0	Emp. Ard. 1835.	463 1/4 et p.
So. du c. de S.-O.	106 1/2	P. à Am.	00 00
S. Hauts-Four.	147 0/0	Emp. Guebb.	00 00
Wasme-Hornu.	98 3/4	P. à Am.	00 00
Banq. lone.	97 1/2	Fin cour.	17 p.
S. du Cha. Flenu.	108 0/0	D. différée.	00 00
Sclessin.	100 1/4	id. 1835.	00 00
Société nationale.	118 et p.	Cortés à Paris.	10 0/0
Gal.-Rus. ad. Br.	00 0/0	à Londres.	10 0/0
Levant de Flenu.	100	Coup. Cortés.	10 0/0
Charb. d'Ougrée.	102 0/0	CHANGES.	
Sars-Longchamps	103 0/0	P Amsterdam.	0 0 p.
Fourn. des Vennes	103 0/0	P Londres ct.	0 0 p.
St-Léonard.	100 0/0	A 2 mois.	0 0 p.
Dette active. Hol.	56 0/0	A Paris.	

VIENNE, LE 28 AVRIL.

Métalliques, 103 5/8. — Actions de la banque, 1365 0/0.

H. LIGNAC, Imp. du Jour, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.